

## Le Conseil d'administration du FMI achève la quatrième revue de l'accord de facilité élargie de crédit et approuve un décaissement de 43 millions de dollars en faveur de la République du Congo

20 décembre 2023

- Le Conseil d'administration du FMI a achevé la quatrième revue de la Facilité élargie de crédit, permettant un décaissement immédiat de 32,4 millions de DTS (environ 43 millions de dollars américains).
- La reprise économique s'est accélérée dans un contexte de difficultés liées aux pressions inflationnistes et à un environnement mondial incertain. La performance du programme a été globalement satisfaisante, mais les réformes structurelles ont connu des retards.
- La mise en œuvre durable de réformes couvrant la gestion des finances publiques et de la dette, la gouvernance et la transparence sera essentielle pour parvenir à une croissance plus élevée, plus résiliente et inclusive.

**Washington, DC** : Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la quatrième revue de l'accord de la République du Congo au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), qui a été approuvé le 21 janvier 2022. L'achèvement de la revue permet pour le décaissement immédiat de 32,4 millions de DTS (environ 43 millions de dollars EU), portant le total des décaissements au titre de la FEC à 259,2 millions de DTS. Ce financement du FMI continuera d'aider les autorités à mettre en œuvre leurs politiques de développement, à maintenir la stabilité macroéconomique et à renforcer la reprise économique dans un contexte d'inflation élevée, notamment alimentaire, de prix pétroliers volatils et de resserrement des conditions financières.

La performance du programme a été globalement satisfaisante, mais les réformes structurelles ont connu des retards. Les autorités ont remédié au non-respect des critères de réalisation liés à la situation budgétaire et à la gestion du service de la dette, pour lesquels des dérogations pour non-respect ont été accordées, en prenant des mesures correctives énergiques. Deux objectifs de réforme visant davantage de transparence, des recettes fiscales plus élevées et une meilleure gestion des investissements publics ont été réalisés avec retard, tandis que des efforts sont déployés pour soutenir une meilleure exécution des dépenses sociales.

La politique budgétaire reste axée sur la réduction des fragilités tout en améliorant la viabilité de la dette. Les progrès récents dans la réforme des subventions aux carburants et la détermination des autorités à poursuivre l'assainissement budgétaire

en 2024 sont louables. Les ressources libérées grâce à la réduction des transferts liés au pétrole, ainsi qu'une meilleure mobilisation des recettes intérieures, contribueront à accélérer les dépenses de développement et à augmenter les dépenses sociales ciblées sur les groupes vulnérables.

S'appuyant sur les avancées récentes, une mise en œuvre durable des réformes structurelles est nécessaire. Une meilleure gestion des finances publiques, notamment en ce qui concerne les investissements publics et la dette, facilitera des dépenses de développement plus importantes, plus efficaces et de meilleure qualité. Des réformes plus larges de la gouvernance, englobant la lutte contre la corruption et la transparence, seront également essentielles à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Les politiques menées dans le cadre de ce programme soutenu par la FEC continueront de contribuer à réduire les fragilités et à placer la République du Congo sur la voie d'une croissance plus élevée, plus résiliente et inclusive. Il contribuera également à l'effort régional visant à préserver la stabilité extérieure de l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

À l'issue des débats du Conseil d'administration, M. Kenji Okamura, Directeur général adjoint et Président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« La reprise de la République du Congo s'est poursuivie, soutenue par des revenus pétroliers plus élevés, une croissance non pétrolière robuste et la mise en œuvre progressive des réformes. Cependant, des risques substantiels – notamment liés à une éventuelle escalade des conflits régionaux, aux chocs climatiques, à la volatilité des prix du pétrole, à la baisse de la production pétrolière et à la lenteur de la mise en œuvre des réformes – subsistent. Même si l'inflation s'est accélérée, la désinflation mondiale et une politique monétaire régionale appropriée devraient la ramener au niveau cible. Dans un environnement mondial incertain, les autorités ont réitéré leur engagement à poursuivre une croissance plus élevée, plus résiliente et inclusive tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette.

« La performance du programme a été globalement satisfaisante. La plupart des critères de réalisation quantitatifs à fin juin 2023 ont été respectés. Cependant, le critère de réalisation à fin juin concernant le solde primaire non pétrolier a été manqué de peu, et le critère de réalisation du plafond zéro continu pour les nouveaux arriérés extérieurs a été violé par des cas de retard dans le service de la dette. Les progrès en matière de réformes structurelles se sont également poursuivis, quoiqu'avec quelques retards. Des mesures correctives importantes ont été prises pour renforcer la performance du programme.

« Les autorités sont encouragées à poursuivre l'assainissement budgétaire, tout en augmentant les dépenses sociales et de développement. Les mesures clés comprennent la poursuite de la rationalisation des subventions aux carburants, associée à une assistance sociale renforcée destinée aux personnes vulnérables, à l'élargissement de l'assiette fiscale et à l'intensification du recouvrement des arriérés d'impôts. Il est primordial d'améliorer l'exécution des dépenses sociales.

« Une gestion renforcée des finances publiques et de la dette sera également essentielle pour garantir la viabilité de la dette, éviter l'accumulation de nouveaux

arriérés et améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Il sera essentiel de finaliser la réorganisation du bureau de gestion de la dette, d'améliorer le partage d'informations et la coordination sur les questions liées au service de la dette, ainsi que d'accroître la transparence sur la dette publique.

« La diversification économique indispensable, fondée sur l'investissement privé, dépendra de l'approfondissement des réformes structurelles et de gouvernance. Dans ce contexte, il sera essentiel d'améliorer la transparence des finances publiques et du secteur pétrolier et de rendre plus opérationnelle l'architecture anti-corruption, notamment en améliorant le cadre de LBC/FT. Renforcer l'inclusion financière, garantir la mise en œuvre résolue des réformes des entreprises publiques et s'adapter aux risques émanant du changement climatique soutiendront également une croissance inclusive et résiliente.

**Département de la communication du FMI**

---

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

**CHARGÉE DE PRESSE : TATIANA MOSSOT**

**TÉLÉPHONE : +1 202 623-7100 E-MAIL : MEDIA@IMF.ORG**

[@Porte-parole du FMI](#)